



Déclaration liminaire

Conseil d'administration de l'Agence
pour l'enseignement français à l'étranger

11 mars 2026

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les administratrices et les administrateurs,
Madame la directrice générale,

Pour la CFDT, les inquiétudes demeurent entières. Rien, dans les orientations présentées jusqu'à présent, ne permet d'apaiser les craintes d'une **remise en cause des missions fondamentales de l'opérateur public**.

Je pourrais d'ailleurs relire mot pour mot les propos que j'ai tenus lors des conseils d'administration du 27 novembre et du 18 décembre dernier. Mais force est de constater que cela serait presque vain. Je m'en épargne donc la répétition, tant il semble parfois que l'expression de la représentation des personnels sur l'avenir du réseau des établissements français à l'étranger ne concerne l'Agence qu'en dernier ressort. Les personnels, nos collègues, celles et ceux que nous représentons, apprécieront.

La CFDT est en colère. Les propositions que nous avons formulées, tout en réaffirmant clairement nos lignes rouges sur l'avenir de l'opérateur, risquent fort d'être balayées d'un revers de main au nom « d'impérieuses nécessités » : s'aligner sur les logiques du marché et accompagner le désengagement de l'État.

Pour la CFDT, **cette orientation n'est pas acceptable**. Nous croyons à la force de la puissance publique et au rôle de la diplomatie éducative de la France. Nous ne nous résoudrons pas à voir les fonctionnaires de l'État à l'étranger progressivement mis à disposition d'établissements soumis à des logiques essentiellement lucratives, sur des bases contractuelles étrangères non sécurisées.

Dans la même logique de désengagement — ou de désintérêt à peine dissimulé — nous constatons avec colère l'absence de réunion permettant d'échanger sur la situation de nos collègues en poste dans les **pays du Moyen-Orient touchés par le conflit**. Faire le point collectivement sur leur situation d'une part et sur les solutions mises en œuvre pour assurer la continuité pédagogique d'autre part ne semble plus faire partie des priorités de l'Agence.

Ce traitement de **la représentation des personnels est d'une extrême gravité**. Il traduit une conception restrictive du dialogue social que la CFDT ne peut accepter.

Plus largement, à ce stade, les concertations restent extrêmement limitées. Le dialogue est enlisé. Les instances de l'Agence se réunissent sans se saisir réellement des sujets de fond, tandis que les informations sur les orientations envisagées pour l'avenir circulent peu, sans véritables réunions de travail avec l'ensemble des personnels.

N'est-il pas possible de réactiver le format associant l'ensemble des acteurs, retenu lors des « consultations pour l'avenir de l'enseignement français à l'étranger » de 2023. La situation ne le mérite-t-elle pas ?

Dans ce contexte, les seules véritables bouées auxquelles nous pouvons aujourd'hui nous raccrocher pour nourrir le débat et éclairer les choix publics sont les deux missions parlementaires actuellement en cours.

Dans ce contexte, la CFDT continuera de marteler ses positions avec la même constance. Sur les **pensions civiles**, nous réaffirmons que leur prise en charge ne peut continuer de peser sur le budget de l'opérateur et, *in fine*, sur les familles : cette dépense relève de l'État employeur, et non des établissements ou des usagers. Nous portons cette exigence devant les instances compétentes et continuerons de le faire.

Sur le **financement**, nous réaffirmons également la nécessité d'un **engagement public fort** — qu'il provienne de l'État, des pays d'implantation ou de l'Union européenne. La diplomatie éducative française ne peut reposer sur la seule contribution des familles.

Enfin, et nous ne transigerons pas sur ce point : la CFDT s'oppose fermement à toute logique d'externalisation ou de privatisation rampante du réseau.

Déléguer les missions de service public à des structures soumises à des **logiques lucratives**, c'est renoncer à ce qui fait la force et la crédibilité de l'enseignement français à l'étranger.

Je vous remercie.

Frédéric Coste